

conseil municipal du lundi 08 septembre 2014

secrétaire de séance : Gaston REY

PRESENTS : Jean-pierre BAQUE Maire, Didier SARKISSIAN Adjoint, Emerick DALLA BARBA Adjoint, François BUFFIN Adjoint, Christian BEGUE, Laurence TOMASELLO, Paolo De ALMEDIA, Dimitri RANSAN, Cécilia DEVAUX, Isabelle LUSTRI, Mathieu MENDOUSSE, Gaston REY

EXCUSES: Nicole JOULLIE Adjointe, Josiane POURQUE, Pascal DALLA BARBA

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu des diverses réunions:

Pas de réunion en raison des congés d'été

Avancement divers travaux:

Travaux église et porche d'entrée, le porche est inscrit aux bâtiments de France ce qui oblige de suivre des procédures allant d'une simple déclaration de travaux à un projet conduit par un architecte. Le CAUE peut être consulté pour un avis . Un hydrogommage peut s'avérer utile, le prix oscille entre 10 à 12 euros HT/m² + location nacelle.

L'église, le projet d'éclairage est soumis à l'accord des bâtiments de France qui n'est pas encore parvenu en mairie.

MAISON BARTHE: Les peintures sont terminées, le parquet flottant posé dans les chambres, reste à mettre le carrelage dans le hall d'entrée, monter la cuisine et les radiateurs.

Le prix de la location est fixé à 460 Euros, voté à l'unanimité.

Les demandes de location doivent parvenir par écrit à la Mairie.

CHEMIN KIMIAVI - VAN VOOREN - MALVEZIN : La remise en état du chemin sera à la charge des propriétaires actuels pour pouvoir être ensuite rétrocédé pour 1 euro à la commune si les propriétaires le souhaitent.

Actuellement il y a un ravinement de cailloux sur la départementale lors de fortes intempéries.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :

SONORISATION EGLISE: Le conseil a donné son accord pour le devis de réparation de la sonorisation de l'église transmis par TAM TAM pour un montant de 1 143.98 euros TTC.

Le conseil a donné son accord pour l'acquisition d'une sonorisation autonome pour un montant de 1 298.00 Euros TTC

M. Maurice **SAUM** recevra la **Croix de Chevalier de la Légion d'honneur**, lors d'une cérémonie organisée et prise en charge par la municipalité de Barran, en son domicile, fin octobre.

VOITURE:

L'évacuation du véhicule stationné depuis 3 ans à été faite ; coût de l'opération 250 Euros.

CONTAINER A POUBELLE: Le container, place des centenaires, fait l'objet d'une discussion et d'une réflexion sur l'organisation du ramassage des poubelles dans le village.

FENÊTRE ECOLE ET WC : Les bâtiments de France ont fait parvenir leurs conclusions concernant les croisillons . Menuiserie ALEX propose de mettre des croisillons sur l'extérieur du vitrage pour un surcoût de 2 900 Euros HT . SUD OUEST service doit faire parvenir un devis.

SITE INTERNET : Monsieur le maire souhaite un site, rubrique Conseil Municipal, facile d'accès, en mettant en avant les informations pratiques et utiles au Barrannais et Barrannaises, et ce , dès le premier clic.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : La commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale, 1914-1918, aura lieu le **mardi 11 novembre** comme suit :

- 15 heures : cérémonie au Carré Militaire et Monument Aux Morts
- 16 heures : à la Salle des fêtes, présentation de divers travaux sur le thème de cette guerre (enfants de l'école, et autres intervenants)
- 17 heures : goûter pour tous.

DOSSIER MAISON BOON(ruine en face du Presbytère) : Les propriétaires sont identifiés, les services de la préfecture sont sollicités pour trouver une issue .

REPONDEUR MAIRIE: Aux heures de fermeture un répondeur s'enclenchera pour informer les personnes des heures d'ouverture. Le répondeur ne recevra pas de messages.

LOCAL EMPLOYES MUNICIPAUX : Rénovation des douches, wc et aménagement d'une salle chauffée pour les employés municipaux au niveau des anciens abattoirs.

FÊTE: Les récents incidents du vendredi soir de la fête ont fait l'objet d'un débat au sein du conseil .

CEDRE (Maison DAUNE): Un cèdre menace et dégrade les toitures de certaines habitations,

Des poutres sont sur la voie publique depuis plusieurs mois ;

Le propriétaire va être contacté.

COMPTAGE VOITURES : Pour avoir un maximum d'informations en vue de l'étude de la rénovation de la Rue Principale , un comptage de voitures a été mis en place.

Monsieur le Maire a levé la séance à 23 H 30